# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LEBED

Date : 20 septembre 2026
Heure : 16 h 00
Lieu : Siège social de l'association LEBED, situé au 24 rue Lamartine, 91320 Wissous

Membres présents :

- BERTRAND Thomas, présidente et bénévole de l'association
- ARZHAKOVA-BERTRAND Olga, vice-présidente et bénévole de l'association

Ordre du jour

1. Déménagement de l'atelier « Les Artistes Invisibles »
2. Évolution du statut professionnel d'Olga
3. Préparation du bilan financier annuel de l'association pour l'année 2026

## 1. Déménagement de l'atelier « Les Artistes Invisibles »

À la fin du mois d'août 2026, l'association a appris que l'atelier situé au sein de l'ESAT partenaire ne serait plus disponible pour la collaboration avec l'association jusqu'en janvier 2027.

Afin d'assurer la continuité des activités, une recherche de nouveaux locaux a été engagée. La première démarche a consisté à solliciter la mairie de Wissous, commune dans laquelle l'association est domiciliée.

Une rencontre avec un adjoint au maire s'est déroulée le 1er septembre 2026, l'association a entrepris la préparation d'une demande officielle écrite en vue d'obtenir un nouveau lieu d'accueil pour ses activités.

Dans le cadre de cette installation, des démarches administratives nécessaires devront être effectuées auprès de la mairie de Wissous. Un devis d'assurance a été demandée auprès de la MAIF.

L'atelier « Les Artistes Invisibles » serait transféré à la Maison des Associations de Wissous.

Ce déménagement permettrait à l'association de poursuivre ses activités artistiques dans un cadre adapté et de développer de nouvelles initiatives locales.

## 2. Évolution du statut professionnel d'Olga

En parallèle de ses activités bénévoles au sein de l'association, Olga, vice-présidente, a entrepris les démarches nécessaires à l'obtention de son nouveau statut d'artiste-auteur.

Elle dispose désormais d'un numéro SIRET et poursuit le développement de son activité artistique professionnelle.

Cette évolution contribue à structurer son parcours artistique et à accompagner le développement des projets de l'association, dans le respect de leurs cadres respectifs.

## 3. Préparation du bilan financier annuel de l'association pour l'année 2026

Le Conseil d'administration a procédé à un point sur les dépenses engagées par l'association au cours de l'année 2026.

À la date de la réunion, le montant total des dépenses s'élève à un peu plus de 600 euros.

Ce bilan permet de faire le point sur les moyens financiers mobilisés pour le fonctionnement de l'association et la mise en œuvre de ses activités.

Le suivi des dépenses sera poursuivi afin d'assurer une gestion transparente et adaptée aux ressources de l'association.

Synthèse et perspectives

Au cours de la période considérée, l'association LEBED a franchi plusieurs étapes importantes dans le développement de ses activités :

- Le maintien de l'atelier « Les Artistes Invisibles » grâce à son installation à la Maison des Associations de Wissous.
- L'ouverture de nouvelles activités artistiques à un public plus large, tout en préservant la mission inclusive de l'association.

  Le Conseil d'administration souligne l'importance de poursuivre ces actions afin de renforcer la visibilité de l'association, de consolider ses partenariats et de favoriser l'expression artistique ainsi que la reconnaissance des artistes en situation de handicap.

Fait à Wissous, le 20 septembre 2026.

La présidence de séance

Nom et signature : __Thomas BERTRAND_____

La personne chargée du secrétariat de séance

Nom et signature : ___Olga ARZHAKOVA-BERTRAND_____